

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

CLÉMENT JUGLAR

**De la circulation fiduciaire, sous le régime de l'unité et de la liberté
d'émission, en France, en Angleterre, en Écosse et aux États-Unis**

Journal de la société statistique de Paris, tome 7 (1866), p. 64-72

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1866__7__64_0

© Société de statistique de Paris, 1866, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

De la circulation fiduciaire, sous le régime de l'unité et de la liberté d'émission, en France, en Angleterre, en Écosse et aux États-Unis.

Telle est la question du moment, question souvent débattue jusqu'à ce jour, sans tenir suffisamment compte des faits et sans que l'on ait cherché à éclairer la théorie par la pratique. Au lieu de réfuter dans un sens ou dans un autre tout ce qui a été dit sur la matière, il sera plus utile de placer le bilan des banques sous les yeux du lecteur, d'exposer, à diverses époques, leur conduite, la direction donnée aux affaires, leur développement sous chacun des deux régimes et de constater enfin le degré de prospérité qui en est résulté pour chaque pays.

Nous étudierons donc : 1^o le nombre des banques et de leurs succursales; — 2^o le mouvement de la circulation fiduciaire des banques en France, en Angleterre et aux États-Unis; — 3^o les rapports de cette circulation avec le nombre des banques, leur capital, leur réserve métallique, leur portefeuille et leurs dépôts en comptes courants.

Pour les États-Unis, cette étude sera du plus haut intérêt, parce qu'elle nous fera comprendre combien sont différentes les conditions dans lesquelles les banques opèrent selon le degré de civilisation et l'état du crédit.

I. CIRCULATION DES BILLETS DE BANQUE EN ANGLETERRE, AUX ÉTATS-UNIS ET EN FRANCE DEPUIS 1830.

Pour faciliter notre étude et rendre les comparaisons plus directes, nous mettrons en présence les *maxima* et les *minima* de la circulation pendant les quatre dernières périodes de prospérité qui toutes se sont liquidées par une crise : 1837, 1847, 1857 et 1862 (valeurs en millions de francs).

Périodes.	ANGLETERRE.			ÉTATS-UNIS.			FRANCE.		
	Maxim.	Différ.	Minim.	Maxim.	Différ.	Minim.	Maxim.	Différ.	Minim.
1830-1837	1,017	185	987	804	491	329	252	30	192
1837-1847			832			313			222
1847-1857	1,030	305	760	1,155	76	615	704	127	268
1857-1864			887			837			526
1865	987	100	887	1,117	567	550	869	149	720

Maxima de la circulation. — Sans se rencontrer au même moment, les chiffres *maxima* s'écartent peu dans les trois pays. Depuis 35 ans, ils oscillent autour de 1 milliard, somme déjà atteinte en 1839 en Angleterre, en 1857 aux États-Unis, en 1864 en France. La progression, il est vrai, n'a pas été la même pour chacun d'eux. Tandis qu'en Angleterre, la tendance est plutôt à la baisse : de 1,065 à 987 (1845-1864), aux États-Unis, l'accroissement est beaucoup plus sensible : de 604 à 1,155 (1837-1857). Mais c'est surtout en France que la circulation, malgré des temps d'arrêt, se développe sans relâche. De 252 millions, elle s'élève à 869 (1830-1864), et dépasse 900 millions en 1865. Nous voici arrivés presque au même chiffre dans les trois pays ; mais ils sont loin de l'avoir atteint dans le même délai. Ainsi, tandis qu'à la Banque d'Angleterre seule, pendant la période de la suspension du remboursement des billets en espèces (1797-1821), le *maximum* de la circulation variait déjà de 609 à 743 millions de francs (1810-1817), et depuis la reprise des paiements en espèces, de 657 à 526 millions (1826-1838), ce n'est qu'en 1831 qu'on le voit s'élever à 804 millions aux États-Unis et en 1860 seulement il atteint le même chiffre en France. Ces différences dans la mesure du développement de la circulation rendent bien compte du mouvement qui entraîne les opérations commerciales dans les trois pays. Ce sont en quelque sorte des étapes que le crédit doit franchir avant de s'établir définitivement. Quand la saturation est complète, comme en Angleterre et aux États-Unis, les habitudes sont prises ; on a recours aux banques et, en présence des moyens de compensation si économiques qu'elles procurent à l'aide des chèques, les avantages de la circulation des billets diminuent ; cette circulation reste stationnaire ; elle faiblit même un peu.

Minima de la circulation. — Depuis 1830, les chiffres *minima* de la circulation ont éprouvé, aux États-Unis et en France, des mouvements en rapport avec la rapidité de son développement. Aux États-Unis, les *minima* varient de 329 à 837 mil-

lions de francs; en France, de 192 à 720. En Angleterre, au contraire, les *maxima* ayant déjà été atteints dans la première période, les *minima* présentent les écarts, beaucoup moindres, de 987 à 760 millions de francs. Dans les trois pays, il y a donc des mouvements croissants et décroissants qui se succèdent dans chaque période. Dans ces derniers temps, les *maxima* se rapprochant beaucoup, il n'est pas surprenant qu'il en soit de même des *minima*. C'est en effet ce que l'on observe.

En Angleterre, les réactions en baisse varient de 305 à 100 millions de francs; — aux États-Unis, de 491 à 76; — en France, de 30 à 178. Plus le billet de banque intervient comme instrument de crédit, plus la dépression est marquée. Ainsi, en Amérique, après la crise de 1837, la circulation, de 804 millions de francs, tombe à 313, soit une différence de 491. Après la crise de 1847, en Angleterre, la diminution s'élève à 305 millions; — en France, à 127 millions. Après la crise de 1857, l'abus du crédit à l'aide des billets de banque ayant été moindre en Angleterre et en France, la circulation s'abaisse seulement de 143 et de 178 millions. Aux États-Unis, au contraire, elle descend jusqu'à 318 millions. Après la crise de 1864, en Angleterre et en France, l'oscillation en plus ou en moins n'est que de 100 à 149 millions. La guerre d'Amérique, il est vrai, précipite la circulation des États-Unis de 1,117 à 550 millions, soit de 567 millions; mais la cause en est trop évidente pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point.

En Angleterre et en France, dans ces derniers temps, toute la différence entre les deux termes extrêmes porte sur une somme de 100 à 149 millions. Le billet n'intervient plus ici comme instrument de crédit, mais bien plutôt comme instrument de circulation, puisque, dans les moments les plus pressants, alors que tout le monde a recours aux banques, la somme des billets en circulation n'est plus que de 100 à 149 millions, supérieure à celle que l'on constate quand le portefeuille est vide. Ainsi, sur des affaires à terme qui se comptent par milliards, voilà à quoi se borne le crédit accordé par les banques!

Aux États-Unis, au contraire, les dépressions sont beaucoup plus considérables, puisqu'elles varient de 491 à 318 millions et succèdent au chiffre maximum atteint au moment des crises. D'après ces diminutions de la circulation, il est évident que les billets ainsi retirés n'avaient été émis que pour répondre à un besoin spécial, c'est-à-dire à des demandes de crédit. On comprend, en effet, que, lorsque ces demandes cessent ou diminuent, ils doivent aussi disparaître. Ces oscillations donnent la mesure de la somme en papier nécessaire à la circulation et au crédit; en France et en Angleterre cette dernière est bien minime, puisque la plus grande partie reste dans les mains du public, alors même qu'on ne sollicite plus le concours des banques aux époques de prospérité.

Ce qui prouve encore mieux combien le papier émis par les banques fournit un faible appoint aux moyens de crédit que réclame le commerce, c'est que, en France et en Angleterre, les *maxima* ne s'observent jamais au moment des crises, mais bien l'année même ou dans les années qui suivent, quand, sous l'influence du reflux des métaux précieux, le maximum de la réserve métallique a été atteint. Les banknotes remplacent alors pour une somme égale, quelquefois inférieure, la somme en métal accumulée dans les caisses des banques, et bien loin d'augmenter en présence des besoins du commerce, elles diminuent jusqu'au moment de la crise, l'encaisse devant seul, chaque année, répondre à toutes les demandes d'escompte et d'avance.

Part proportionnelle de la circulation des banques privées et des joint stock banks comparée à la circulation totale de la Grande-Bretagne et de la Banque d'Angleterre.

Années.	RAPPORT DE LA CIRCULATION		
	des banques privées et des joint stock banks en An- gleterre avec celle de la Ban- que d'Angle- terre.	des joint stock banks en Écosse et en Irlande avec la circulation totale du royaume.	des banques privées et des joint stock banks avec la circulation totale du royaume.
	P. 100.	P. 100.	P. 100.
1834	42	23	45
1839	64	23	53
1843	36	21	42
1849	32	22	41
1855	35	30	51
1858	»	»	39
1862	30	25	»
1863	29	28	44

Sous l'influence des mêmes causes la circulation de la Banque d'Angleterre a éprouvé de grandes variations, et si on met en présence la part des banques privées et des *joint stock banks*, on observe que de 42 p. 100 en 1834 elle s'est élevée à 64 p. 100 en 1839, est tombée à 36 et 32 p. 100 en 1843 et 1849 et enfin à 29 p. 100 en 1863. La décroissance est sensible; si, au contraire, nous comparons la part de la circulation des *joint stock banks* d'Écosse et d'Irlande avec la circulation totale du royaume, nous constatons qu'elle a beaucoup augmenté. De 23 p. 100 en 1834 et 1839, elle a d'abord fléchi à 21 p. 100 en 1843, s'est relevée à 30 p. 100 en 1855, et nous la retrouvons encore à 28 p. 100 en 1863. L'accroissement est notable et balance la diminution observée en Angleterre. Nous en trouvons la preuve si nous réunissons la circulation des banques privées et des *joint stock banks* en Angleterre, en Écosse et en Irlande, et si nous la comparons à la circulation totale du royaume. En 1834 et en 1863 la proportion est la même, de 45 à 44 p. 100. Dans l'intervalle elle s'est élevée à 53 p. 100 (1839) et elle est tombée à 39 p. 100 en 1858.

Ainsi malgré toutes les restrictions imposées par les actes de 1844 et de 1845, la part de la circulation des banques privées et des *joint stock banks* s'élève encore presque à la moitié de la circulation totale du royaume, exactement comme en 1834. Il y a donc des services et des besoins qui en réclament l'usage, sans que le billet de la Banque d'Angleterre ait pu s'y substituer, comme on le pensait, et la faire disparaître en l'absorbant peu à peu.

II. NOMBRE DES BANQUES EN FRANCE, EN ANGLETERRE ET AUX ÉTATS-UNIS.

En constatant, comme nous venons de le faire, l'oscillation des *maxima* de la circulation autour de la même somme (1 milliard environ dans les trois pays), nous ne connaissons qu'un côté de la question. Il est certain que le chiffre brut de la masse du papier émis et qui circule, ne nous rend pas compte de la manière dont le crédit et la circulation se trouvent distribués. Nous connaissons bien la somme qui passe dans les mains du public, mais nous ne savons pas encore par quels canaux elle se répand pour tout vivifier et produire le plus grand effet possible par suite de son emploi plus rapide et plus économique. C'est après cette étude qu'on

pourra juger, en connaissance de cause, des avantages ou des inconvénients de la pluralité des banques.

Nombre des banques et de leurs succursales.

Années.	France.	États-Unis.	Angleterre.
1857-1865.	53	1,601	2,173

La comparaison, on le voit, n'est vraiment possible qu'entre les États-Unis et l'Angleterre. Les chiffres 1,601 et 2,173 indiquent les développements que les institutions de crédit, jouissant du privilège d'émettre du papier payable à vue, peuvent prendre, quand on les tolère, même avec des restrictions nombreuses; car on chercherait en vain une liberté complète. Là où le régime de l'unité domine, le nombre des établissements qui font circuler et distribuent le crédit est relativement très-faible. Quoique la masse du papier dans les trois pays soit à peu près la même, il n'y a aucune analogie dans la manière dont elle intervient dans les échanges et pénètre dans les canaux de la circulation. En 1860, en France, un seul établissement central avec 53 succursales doit pourvoir aux besoins du public. A l'aide de l'unité d'émission, tout se concentre et se répand alternativement sous la même influence et la même direction. Aux États-Unis, 1,392 banques et 170 succursales se partagent la circulation fiduciaire. La progression y a été très-rapide et pour ainsi dire continue, sauf un temps d'arrêt marqué par une légère réaction après la liquidation de la crise de 1837-1839.

De 506, le nombre des banques s'était élevé à 901 (1831-1840); 200 banques ayant été forcées de liquider après la crise de 1839, ce chiffre se trouve réduit à 691. Avec le retour du calme et du crédit, de nouvelles banques se forment. Dès 1852 le dernier chiffre maximum est dépassé, et le nombre des banques, augmentant sans interruption, atteint 1,601 en 1861.

Malgré tous les désastres, toutes les liquidations forcées, le développement de ces institutions de crédit est donc très-rapide et les deux crises de 1847 et de 1857 ne leur imposent même pas un temps d'arrêt, puisque, de 1843 à 1861, leur nombre ne cesse de s'accroître.

Nombre des banques dans la Grande-Bretagne. — La circulation du papier se trouve divisée entre un grand nombre d'établissements dont quelques-uns (en Écosse) sont presque contemporains de la banque d'Angleterre (1696). Dans la Grande-Bretagne, il existe 2 banques privilégiées, la Banque d'Angleterre et la Banque d'Irlande; un grand nombre de banques privées et de *joint stock banks* sont répandues dans les trois royaumes.

La Banque d'Angleterre n'avait, en 1857, que 13 succursales; elle en a 14 aujourd'hui; la Banque d'Irlande en a 26. Trente-neuf succursales pour les deux établissements qui mettent en circulation la plus grande partie des bank-notes, forment un bien faible appoint aux 2,173 banques ou comptoirs de l'ensemble du royaume.

Banques privées. — Les banques privées n'existent plus qu'en Angleterre et en Irlande. Ces établissements ont éprouvé les plus grandes vicissitudes, d'abord au point de vue de la limitation du nombre des associés, et en dernier lieu, en 1844, de leur nombre même.

De 1833 à 1865, elles présentent deux mouvements en sens inverse : ascendant de 1833 à 1840, décroissant de 1840 à 1865. Si on embrasse une plus longue

période, on constate que l'époque la plus favorable à leur établissement est antérieure à 1819; on en comptait alors 502.

En 1825, leur nombre est déjà réduit à 467. Pour 122 nouvelles banques, 155 ont disparu par faillites ou toute autre cause. L'année suivante, pendant la liquidation de la crise, plus de 100 furent encore supprimées; malgré quelques créations nouvelles, le nombre était alors réduit à 391.

Jusqu'en 1833, quelques banques privées essayent encore de se fonder; mais les suppressions dominent toujours. Si, chaque année, des banques nouvelles s'établissent, elles sont loin de pouvoir combler les vides. Cependant la liquidation de la crise de 1837 passe inaperçue en ce qui les concerne; comme elle n'avait été précédée d'aucune exagération de ce côté, il n'est pas surprenant qu'il n'y ait à signaler aucune réaction.

Depuis l'acte de 1844, aucune création nouvelle ne pouvant avoir lieu, on voit aussitôt le chiffre minimum des suppressions, qui variait de 11 à 13 dans les années précédentes, tomber à 2 en 1845 et 1846, atteindre 9 une seule fois en 1847, et, depuis cette époque, varier de 1 à 5.

En résumé, de 1815 à 1856, pour 313 banques de nouvelle formation, on en compte 649 supprimées.

La moyenne des suppressions annuelles, si on retranche l'année 1826, est de 19 environ, tandis que les nouveaux établissements fondés chaque année et dont le nombre s'élevait à 18 de 1819 à 1826, tombe à 9 de 1827 à 1844. Ainsi, pendant que les suppressions continuent dans la même proportion, le chiffre des créations baisse d'année en année jusqu'en 1844. Le développement de ces institutions de crédit était donc enrayé bien avant l'acte de 1844, et avant même la mise en vigueur des restrictions sévères qu'on leur imposait, elles s'éteignaient lentement d'elles-mêmes, sans l'intervention législative. Sous l'influence de la réglementation de 1844, le mouvement décroissant, en l'absence de toute création nouvelle, est beaucoup plus lent. De 199, leur nombre s'abaisse : en 1847 à 186, en 1857 à 157, en 1865 à 137, soit une diminution totale de 62 seulement sur un total de 669 banques supprimées depuis 1819.

Ce sont ces banques cependant qui ont été le plus ébranlées par l'acte de 1844. En tenant compte, d'une part, des difficultés d'organisation intérieure, de l'autre, de l'impossibilité de réparer les échecs ou les fautes par la création de nouvelles banques, on ne doit pas être surpris que la décroissance s'accuse de plus en plus.

Cependant cette diminution bien réelle des banques privées ne paraît pas encore avoir entraîné une réduction correspondante de leurs succursales, comparées à celles des banques d'Angleterre et d'Irlande; la différence est toujours énorme, puisqu'elle est de 39 à 551 (1856-1858)!

Faisons remarquer, à ce sujet, que par suite du perfectionnement du mécanisme du crédit et en présence d'un pareil développement des succursales, plusieurs banques, placées d'ailleurs dans de moins bonnes conditions, auront dû liquider. Dans tous les cas, la différence du nombre des succursales, en Angleterre; entre les banques privées et les établissements privilégiés, est un fait assez curieux à noter.

Banques privées en Écosse et en Irlande. — En Écosse et en Irlande, les banques privées ont bientôt cédé le pas aux *joint stock banks*.

En Écosse, 3 seulement ont été créées, de 1819 à 1856 (la dernière en 1822), et 14 supprimées (les dernières en 1838).

En Irlande, pendant la même période, on en compte 8 de nouvelle création, la dernière en 1840, et 27 ont été supprimées, la dernière en 1850.

Depuis elles ont complètement disparu en présence de la concurrence des *joint stock banks*.

Joint stock banks. — Le nombre de ces établissements de crédit, répandus sur tout le territoire de la Grande-Bretagne, a également varié assez sensiblement; surtout pour leurs succursales. Voici la mesure de ces variations à diverses époques, sauf quelques lacunes que les documents parlementaires ne permettent pas de combler. Ces documents, au lieu d'indiquer les banques en exercice, se bornent souvent à donner les bilans publiés.

En Angleterre, le nombre des *joint stock banks*, dont la création remonte à 1826, a suivi une progression rapide de 1833 à 1837. De 46, il s'élève à 88 et même à 91 en 1839; puis vient un mouvement décroissant. En 1844, elles étaient déjà réduites à 72, à 67 en 1847, à 63 en 1857, et enfin à 59 en 1865. La décroissance est très-accusée depuis 1839, quoique la diminution soit loin d'être la même, avant et après l'acte de 1844. De 1835 à 1844, elle est de 29, et de 13 seulement de 1844 à 1865.

Si l'on embrasse une plus longue période, on constate que l'époque la plus favorable à l'établissement des *joint stock banks* s'étend de 1826 à 1836. Elles paraissent en 1826, au moment de la grande liquidation des banques privées. Leur développement continue dans les années suivantes, s'accuse surtout de 1831 à 1834, et atteint son maximum en 1835; puis vient la crise de 1837-1839, pendant laquelle toute nouvelle création est suspendue. Leur nombre, de 93, se trouve réduit à 86. Le mouvement progressif reprend un peu en 1835 et s'arrête en 1842, c'est-à-dire deux années avant l'acte de 1844, dont l'action fut signalée par une diminution notable du nombre des *joint stock banks* en Angleterre (de 93 à 72). Depuis, les suppressions ont à peine atteint le chiffre de 12. En 1865, nous trouvons encore en exercice 59 *joint stock banks* jouissant du privilège de l'émission du papier.

La vitalité de ces établissements ressort de l'examen même des relevés statistiques. De 1815 à 1856, pour 100 *joint stock banks* établies, on ne compte que 37 suppressions, tandis que, pour les banques privées, elles s'élèvent à 649 pour 373 de nouvelle formation.

Le nombre de leurs succursales est encore le plus considérable. De 1851 à 1858, il variait de 644 à 661, quoique le nombre des *joint stock banks* ne s'élevât pas même à moitié de celui des banques privées.

Joint stock banks en Écosse. — Depuis 46 ans, le nombre des *joint stock banks* en Écosse a varié de 27 à 12 (1839-1865). Dès 1819, on en compte 19, dont quelques-unes remontent à l'époque de la fondation de la Banque d'Angleterre (1696). Après la crise de 1825, leur nombre reste stationnaire plusieurs années, et enfin, de 1829 à 1835, il se relève à 27, maximum de toute la période, car, dès 1844, avant que l'action de l'acte ait pu se faire sentir, il était déjà réduit à 19. Jusqu'en 1857, il se maintient à 17; la liquidation de la crise le réduit encore, et, en 1865, nous n'en trouvons plus que 12 en exercice. Seulement, tandis que, de 1839 à 1844 (5 années), la suppression des *joint stock banks* par faillite ou par toute autre cause avait été de 8, de 1844 à 1865 (21 ans), elle n'est plus que de 7. Même avant 1844 et l'application de la mesure relative à la limitation du nombre des banques, leur développement s'est arrêté. De 1819 à 1844, pour 18 *joint stock*

banks de nouvelle création, on compte 18 suppressions. Depuis 1839, aucune banque n'a été créée et les suppressions, suite de la crise de 1839, ont été plus nombreuses que par le passé. Le nombre et la répartition des succursales indiquent le mouvement d'expansion dont elles étaient l'objet, pendant que les banques-mères, obéissant à un mouvement de concentration, voyaient leur nombre diminuer.

Joint stock banks en Irlande. — En 1825, on n'en comptait encore que 2 dans ce pays. En 1839, leur nombre s'élève à 14. Après avoir fléchi à 7 pendant la liquidation de la crise, il se relève à 8 en 1844, se maintient au même chiffre en 1847, s'abaisse à 6 en 1857, nous le retrouvons sans changement en 1865.

Depuis leur origine, le développement de ces institutions de crédit est assez restreint: avant comme après l'acte de 1844, il oscille dans le même cercle.

De 1819 à 1856, on compte 14 *joint stock banks* nouvellement établies pour 9 supprimées, comme il en reste encore 6 en 1865, ceci nous prouve qu'une seule *joint stock bank* est antérieure à 1819.

De 1856 à 1858, le nombre de leurs succursales variait de 181 à 183.

Mouvement des banques privées et des joint stock banks en Angleterre, en Écosse et en Irlande, de 1819 à 1844 et de 1844 à 1865. — Ce mouvement est résumé dans le tableau ci-après:

	BANQUES PRIVÉES				JOINT STOCK BANKS			
	Fondées.	Supprimées.	En exercice		Fondées.	Supprimées.	En exercice	
			en 1819.	en 1844.			en 1819.	en 1844.
Angleterre	313	607	502	208	100	29	»	72
Irlande	8	27	19	»	14	7	»	8
Écosse	3	14	11	»	18	18	19	19
			En 1844.	En 1865.			En 1844.	En 1865.
Angleterre	»	71	208	137	»	13	72	59
Irlande	»	»	»	»	»	2	8	6
Écosse	»	»	»	»	»	7	19	12

L'examen de ce tableau nous montre la puissance d'expansion variable qui a présidé dans les trois pays à la formation de ces sociétés. Le nombre des oscillations n'est nullement en rapport avec l'accroissement définitif.

Pour les banques privées en Angleterre, de 1819 à 1844, malgré 313 créations nouvelles, le chiffre des suppressions s'élève à 607. Le décroissement est ici évident et considérable.

En Irlande et en Écosse, elles ont encore moins résisté, et les essais infructueux ont été moins nombreux, puisqu'en Irlande les nouvelles créations ne dépassent pas 8, et 3 en Écosse. Comme en Angleterre, les suppressions dominent toujours, et dès 1844 toutes ces banques avaient disparu.

Pour les *joint stock banks*, leur mouvement présente, au contraire, une fixité assez remarquable. En Irlande et en Écosse, le nombre des nouvelles créations ne dépasse pas 14 dans le premier pays, et 18 dans le second.

En Angleterre, il est vrai, il s'élève à 100; mais ici, nous sommes en présence des nombreuses suppressions de banques privées, et il n'est pas surprenant que les places ainsi laissées vacantes aient été remplies par des sociétés d'une forme nouvelle.

On trouve une preuve remarquable de la vitalité des *joint stock banks* dans le rapport des suppressions aux fondations. Jusqu'en 1844, ces dernières dominent toujours, quoique dans des proportions variables.

En Angleterre, le rapport des suppressions aux fondations est de 30 p. 100; en Irlande de 50 p. 100. En Écosse, il y a égalité parfaite. Pour les banques privées, nous avons observé un résultat tout contraire, ce qui indiquait bien une infériorité relative dans la constitution de ces banques, puisque les *joint stock* se développent parallèlement à leur décroissance.

Depuis 1844, le recrutement de toutes ces banques (privées et *joint stock*) est devenu impossible; les suppressions seules ont donc continué, et néanmoins, si on compare les deux périodes, de 25 et de 21 ans chacune (de 1819 à 1844 et de 1844 à 1865), on observe un grand ralentissement dans le mouvement de ces suppressions, c'est ce qu'indique le tableau ci-après :

	BANQUES PRIVÉES supprimées.		JOINT STOCK BANKS supprimées.	
	De 1819 à 1844.	De 1844 à 1865.	De 1819 à 1844.	De 1844 à 1865.
Angleterre.	607	71	29	13
Irlande	27	»	7	2
Écosse.	14	»	18	7

En Angleterre, pour les banques privées, le nombre des suppressions baisse de 607 à 71; pour les *joint stock*, de 29 à 13. En Irlande et en Écosse, pour les *joint stock*, de 7 à 2 et de 18 à 7. Dans tous les cas, peut-être par suite de l'impuissance des créations nouvelles, la stabilité est devenue beaucoup plus grande et les liquidations sont moins fréquentes. Le mouvement de décroissance ne s'accuse pas moins sur toute la ligne.

Succursales des banques d'Angleterre et d'Irlande, des banques privées et des joint stock banks. — Nous n'avons pu réunir que pour les dernières années le tableau complet des succursales des banques de la Grande-Bretagne. Depuis 1856, leur nombre a varié de 1,985 à 2,173. Leur répartition, il est vrai, n'est nullement en rapport avec l'importance des affaires. On dirait même que plus l'établissement central est important, plus les succursales sont rares.

Succursales de la Banque d'Angleterre. — Ainsi, la Banque d'Angleterre, la plus puissante, sans contredit, de toutes les banques, n'est représentée, dans tout le royaume, que par 13 succursales.

Succursales de la Banque d'Irlande. — La Banque d'Irlande, beaucoup moins importante, en a 26.

Ces deux établissements n'apportent, comme on voit, qu'un très-faible appoint au total des succursales de toutes les banques qui nous occupent (2,173!). Ce sont les banques privées et les *joint stock banks* qui, embrassant pour ainsi dire tout le territoire dans leur réseau, permettent aux capitaux de se mouvoir avec la plus grande facilité d'une extrémité à l'autre du royaume.

(La fin au prochain numéro.)